



REESAO

Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement
Supérieur en Afrique de l'Ouest

RAPPORT FINAL DE LA CRPDG 2022

Les 09, 10 et 11 novembre 2022, s'est tenue à l'Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (UFHB) à Abidjan en République de Côte d'Ivoire, la Conférence des Recteurs, Présidents et Directeurs Généraux (CRPDG) des Institutions d'Enseignement Supérieur (IES) membres du Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO). Cette conférence, placée sous la présidence du Pr Adama DIAWARA, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la République de Côte d'Ivoire, a connu la participation de vingt-six (26) IES membres et de six (06) IES invitées de l'espace UEMOA. Elle a également connu la participation de structures partenaires que sont l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) à travers son antenne de Côte d'Ivoire. La liste de présence des participants est jointe en annexe.

Cette conférence a été placée sous le thème « **la normalisation des calendriers académiques dans l'espace REESAO : état des lieux et perspectives de solutions** ».

Le présent rapport final qui fait la synthèse des différentes étapes de la conférence s'articule autour des points suivants : la cérémonie d'ouverture (i), les communications (ii), les réunions de la CRPDG (iii) et la cérémonie de clôture (iv).

I- De la cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de la CRPDG 2022 a été rehaussée par la présence du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) de la République de Côte d'Ivoire, Pr Adama DIAWARA.

Elle a été ponctuée par les allocutions de la représentante du Maire de la commune de Cocody Madame Nelly Patricia OUASSENAN, 3^{ème} Adjoint au Maire, du Président de l'Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Pr Zié BALLO, du Président du comité d'organisation, Pr Affian KOUADIO, du Vice-Président et Président par intérim du REESAO, Pr Adama COULIBALY, du représentant de l'UEMOA, Monsieur Amadou TCHAMBOU, Directeur de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Formation Professionnelle et Point Focal du REESAO, et du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du pays hôte.

A- Mot de bienvenue du Maire de Cocody

Dans son mot, la représentante du Maire de Cocody, Monsieur Jean-Marc YACE, s'est dite très honorée de prendre la parole devant l'auguste assemblée. Elle a ensuite souhaité la bienvenue à tous les participants dans la commune de Cocody, sans omettre de la présenter brièvement. La commune de Cocody qui abrite plusieurs institutions universitaires notamment l'Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, connaît les difficultés liées aux perturbations des années académiques. C'est pourquoi, elle espère que ces assises permettront de résoudre cette crise universitaire qui n'a que trop duré.

B- Mot du Président de l'UFHB

Pr Zié BALLO, à la suite de la représentante du Maire de Cocody, a souhaité la bienvenue à tous les participants à l'Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY. Il a par la suite, témoigné sa gratitude au Pr Adama DIAWARA, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ainsi qu'au premier magistrat de la commune de Cocody pour leur présence distinguée. Il s'est félicité de la reprise des activités du REESAO qui ont été suspendues pour des raisons diverses, suite à la session ordinaire de la conférence qui s'est tenue à Korhogo à l'UPGC en octobre 2017. Il a signifié l'importance pour les Recteurs, Présidents et Directeurs Généraux des institutions d'enseignement supérieur de se retrouver au niveau sous régional afin d'échanger leurs expériences en vue de trouver ensemble des solutions idoines aux problèmes auxquels les membres du REESAO sont confrontés.

Le Président de l'UFHB a aussi salué ses homologues, Présidents et Directeurs généraux des universités et grandes écoles de Côte d'Ivoire pour les efforts déployés pour le succès de cette activité et adressé ses félicitations au comité national d'organisation pour leur disponibilité.

C- Mot du Président du comité d'organisation

Dans son allocution, le Professeur Affian KOUADIO, Président du comité national d'organisation, a indiqué que la crédibilité d'une organisation se mesure à l'aune de la tenue régulière de ses instances. Il a ensuite témoigné sa gratitude au Ministre et à Mme la représentante du Maire pour leurs présences distinguées ainsi que les recteurs, présidents et directeurs généraux des institutions d'enseignement supérieur membres du REESAO.

Il a par ailleurs salué les premiers responsables des universités et grandes écoles de la Côte d'Ivoire pour les efforts déployés pour le succès de cette activité. Il a enfin félicité les membres du comité d'organisation pour leur disponibilité et surtout pour le travail abattu et s'est engagé à poursuivre les efforts pour une bonne fin de l'activité.

D- Allocution du Président du REESAO

Dans son discours, le Professeur Adama COULIBALY, a adressé ses remerciements aux plus hautes autorités de la République de Côte d'Ivoire en particulier Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Professeur Adama DIAWARA, Président de la cérémonie pour son concours à faire de cette CRPDG une réussite.

Il a souhaité la bienvenue à toutes les délégations à cette CRPDG qu'il a qualifiée de CRPDG du renouveau compte tenu des difficultés qui ont émaillé le fonctionnement du Conseil exécutif durant les cinq (05) dernières années.

Il a salué la commission de l'UEMOA qui accompagne constamment le REESAO dans la mise en œuvre de ses activités.

Le Vice-Président a rappelé que le système universitaire de l'espace accuse des retards de plus en plus prononcés dans l'achèvement des années académiques d'où le thème :

Normalisation des calendriers académiques dans l'espace REESAO : état des lieux et perspectives de solutions.

Avant de terminer son propos, il a imploré l'indulgence des participants pour les imperfections qui pourraient être constatées tout au long de cette conférence et a souhaité un bon séjour à tous en Côte d'Ivoire.

E- Mot du Représentant de la Commission de l'UEMOA

Le représentant de la Commission de l'UEMOA s'est adressé à l'auguste assemblée aux noms de messieurs Abdoulaye DIOP et Mamadù Serifo JAQUITE, respectivement Président de la Commission de l'UEMOA et Commissaire chargé du Département du Développement Humain et en son nom propre. Il a exprimé ses sincères remerciements pour l'invitation à prendre part à la présente conférence. Cette invitation, comme l'a signifié Monsieur Amadou TCHAMBOU, traduit la volonté du REESAO d'associer la Commission de l'UEMOA à l'œuvre immense de construction d'un enseignement supérieur de qualité. Il a tenu à préciser que le partenariat entre le REESAO et l'UEMOA a permis d'harmoniser et de mettre à la disposition des IES les programmes de Licence et Master des spécialités relevant du domaine des Sciences, Technologies et Informatique (STI).

Par ailleurs, il a salué Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la République de Côte d'Ivoire pour les efforts que les Etats ne cessent de déployer pour concrétiser l'ambitieux objectif d'instaurer une coopération scientifique permanente pour l'émergence d'un nouvel espace africain de l'enseignement supérieur. Monsieur TCHAMBOU a poursuivi son discours, en encourageant les participants à cette conférence à donner le meilleur d'eux-mêmes pour que les ambitions du REESAO soient une réalité. Il a terminé son adresse, en réitérant toute la gratitude de la Commission de l'UEMOA au REESAO qui a été un acteur privilégié dans la mise en œuvre des chantiers communautaires.

F- Discours d'ouverture du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) de Côte d'Ivoire

Pr Adama DIAWARA, à l'entame de son discours, a précisé que l'Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, en accueillant cette conférence annuelle autour du thème « la normalisation des calendriers académiques dans l'espace REESAO : état des lieux et perspectives de solutions », répond de concert avec les autres universités de Côte d'Ivoire à un ensemble d'exigences que l'Etat de Côte d'Ivoire s'est imposé à travers la vision du Président de la République de Côte d'Ivoire, SEM le Président Alassane OUATTARA. Cette vision est de fournir à toute la jeunesse une éducation de qualité qui lui permette de contribuer au développement de la Côte d'Ivoire, en la préparant au marché de plus en plus compétitif du travail et en lui permettant de rivaliser sans complexe avec des compétences venues d'ailleurs. Monsieur le Ministre a poursuivi son propos, en relevant les difficultés que rencontrent les différentes institutions universitaires ivoiriennes, notamment les taux d'échec, les faiblesses en matière de recherche, la massification des effectifs, etc. Ainsi, afin de relever ces nombreux défis, Pr Adama DIAWARA a indiqué que les universités ivoiriennes se sont engagées dans une dynamique de réformes et de changement depuis quelques années. En effet, elles ont développé une série de réflexions et d'actions sur les mutations que traversent les universités, avant même l'arrivée du concept LMD. C'est pourquoi, elles ont adhéré aux objectifs du REESAO qui s'est engagé auprès de ses membres pour harmoniser les calendriers académiques. Monsieur le Ministre a tenu à préciser que cette conférence annuelle au-delà des questions scientifiques suscitées par le thème de la conférence, est aussi l'occasion de renforcer les acquis du REESAO. Avant de clore son propos, Pr Adama DIAWARA a tenu à saluer la présence des éminents membres de l'Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines (ASCAD), de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) et de la représentante de Monsieur le Maire de Cocody qui ont contribué à la tenue de ces assises. Par ailleurs, il a félicité le REESAO pour le travail accompli et l'a invité à garder le cap pour que notre système d'enseignement supérieur ouest-africain soit des plus performants dans les années à venir.

C'est sur cette note d'espoir que Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Adama DIAWARA, a déclaré ouverte la conférence annuelle 2022 du REESAO.

II- Des communications

Cinq communications ont été présentées à savoir deux (2) conférences et trois (3) panels.

A- La conférence inaugurale

La conférence inaugurale a dressé le cadre de cette CRPDG. Elle a en effet traité du thème central de la CRPDG intitulé : « la normalisation des calendriers académiques dans l'espace REESAO : état des lieux et perspectives de solutions ». Animée par le Professeur Lacina COULIBALY, Président de l'Université de Man (Côte d'Ivoire), la conférence inaugurale s'est articulée autour de cinq (5) points : la définition des concepts, les éléments de rappel sur le REESAO, l'état des lieux sur les calendriers académiques, les contraintes des IES et les perspectives de solutions.

Après avoir défini les concepts (normalisation, calendrier académique, espace REESAO, état des lieux et perspectives de solutions) et apporté des éléments de rappel sur le REESAO, le conférencier a fait l'état des lieux des retards dans les calendriers académiques sur la base des données collectées auprès des institutions d'enseignement supérieur membres du REESAO et des données issues de ses recherches personnelles.

Il indique que le calendrier académique a une durée bien connue qui est fixée par le choix du modèle LMD. En effet, selon les documents du réseau, l'année académique couvre une période de deux (2) semestres consécutifs. Le semestre est d'une durée de 14 à 16 semaines, dont 2 semaines réservées pour les évaluations. Le REESAO n'ayant pas fixé de date ou de période de démarrage du calendrier académique dans la zone, les IES de l'espace démarrent leur année académique au même moment que les IES en France, c'est-à-dire en septembre-octobre. L'idéal étant pourtant de le fixer entre septembre et juin afin de faciliter la mobilité internationale des étudiants.

De l'état de lieux des calendriers académiques, le conférencier tire la conclusion que dans l'espace REESAO, de nombreuses IES connaissent des perturbations de leurs calendriers académiques. Les IES les plus concernées sont celles qui renferment les domaines : Sciences Juridiques Politiques et Administratives (SJPA), Lettres Arts Sciences Humaines et Sociales (LASHS) et Sciences Economiques et Gestion (SEG).

En tentant d'appréhender les causes de ces retards, il aboutit à deux conclusions majeures:

1. les infrastructures universitaires ne peuvent pas supporter les populations estudiantines dans les domaines LASHS, SEG, SJPA. Il apparaît nécessaire d'envisager d'autres formes d'enseignement comme les enseignements hybrides (distanciel/présentiel). Le conférencier informe que tous les Etats membres de l'UEMOA ont envisagé la création d'université virtuelle pour gérer la massification dans les institutions de leurs pays. Malheureusement, ces universités virtuelles n'adressent pas des formations dans les domaines de saturation.

2. les ressources humaines enseignantes de qualité ne sont pas en nombre suffisant pour soutenir la croissance des populations estudiantines dans les filières LASHS, SEG, SJPA. Il y a des risques pour l'avenir concernant les formations dans ces domaines.

Après avoir fait l'état des lieux des calendriers académiques, le conférencier a décrit les contraintes qui caractérisent les IES et aggravent les retards dans les calendriers académiques. Il s'agit de :

- l'environnement social des IES marqué par les grèves à répétition de tous les acteurs pour des problèmes sociaux, pédagogiques et de corporation (transport, paiement des bourses, inscriptions, coût de la scolarité, mise en œuvre du LMD et diplomation, problème de gouvernance lié à l'élection ou à la nomination des premiers responsables des IES, prise en charge des enseignements et de la recherche, heure complémentaire, heure d'encadrement, heure de correction de copie, prime de recherche, insuffisance et faiblesse d'équipement) ;
- l'environnement politique (immixtion du politique dans les orientations, agitations politiques en période électorale) et sécuritaire des différents pays.

Les solutions proposées par le conférencier sont des réponses aux difficultés (problèmes des infrastructures, universités virtuelles, problèmes sociaux, problèmes LMD, gouvernance, financements, ressources humaines SEG, SJP, SHS, environnement politique et sécuritaire) sus signalées pour une bonne planification et une bonne exécution des semestres des calendriers académiques dans l'espace.

Ainsi :

- **sur le plan des infrastructures, les solutions suivantes sont préconisées :**
 - réduire la prolifération des offres de formation en présentiel ;
 - augmenter la capacité des IES en enseignements distanciels ;
 - recentrer les Universités virtuelles sur les domaines de massification (SLLA - SHS, SEG, SJPA) ;
 - renforcer les capacités virtuelles des universités classiques qui offrent des formations dans les domaines de saturation ;
 - les Etats doivent continuer les efforts de construction des infrastructures et des IES ;
- **sur le plan social :**
 - le REESAO doit faire un plaidoyer auprès des gouvernants afin que soit revue la gouvernance des institutions en charge du social des étudiants en les intégrant dans les IES ;
 - le REESAO doit encourager les gouvernants des Etats à augmenter les offres en infrastructures des œuvres universitaires ;
 - le REESAO doit soutenir un programme de sensibilisation des acteurs sur l'importance de la stabilité universitaire, sur la visibilité des IES, la qualité de leurs produits et l'insertion desdits produits ;
 - le REESAO doit soutenir un programme de sensibilisation des gouvernants de l'espace sur l'augmentation des prises en charge et rendre transparentes les affectations ;
 - libérer les infrastructures des hébergements des mafias syndicales estudiantines (sécurisation FDS et gestion déléguée à des structures professionnelles) ;

- **sur le plan de la gouvernance :**

- les expériences conduites dans les pays de l'espace REESAO (mode d'élection des Présidents/Recteurs) ont donné des résultats discutables d'un pays à l'autre. Les pays de l'espace ont la responsabilité de prendre l'orientation qu'ils voudraient mais doivent tenir compte de la spécificité des IES et valoriser des ressources humaines compétentes ;
- renforcer les capacités Soft skills des dirigeants des IES ;
- les Etats doivent revoir les statuts juridiques des IES pour permettre la mobilisation de ressources propres autres que les frais d'inscription des formations professionnelles ;

- **sur le plan de la mise en œuvre du système LMD :**

- les Présidents et les Recteurs des IES se renouvelant, le REESAO doit prévoir des sessions de renforcement de capacités desdits Responsables sur le LMD ;
- le REESAO doit produire un document explicatif de la semestrialisation dans le système LMD et proposer un attelage qui permet de satisfaire la problématique des bourses et secours financiers des étudiants qui sont restés rattachés à une budgétisation annuelle des directions des bourses ;
- le REESAO doit proposer une planification des semestres de l'année académique dans son espace. Dans ce contexte, il devra tenir compte de la mobilité de ses étudiants vers les IES des pays occidentaux dont les calendriers académiques sont compris entre début septembre et fin juin ;
- les arrêtés pris pour la mise en œuvre du LMD renferment des difficultés décriées par les étudiants et les enseignants dans l'espace REESAO. Le REESAO doit, au regard des expériences dans les pays de son espace, proposer aux ministres en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, de nouveaux arrêtés sur :
 - la mise en œuvre du tutorat ;
 - la mise en œuvre de la Licence ;

la mise en œuvre du Master (sélection, financement, encadrement) ;

la création des écoles doctorales ;

le REESAO doit soutenir un programme de mise en adéquation des diplômes exigés pour les concours des fonctions publiques des pays de son espace avec les diplômes délivrés dans le système LMD ;

- sur le plan politique et sécuritaire :

- le REESAO doit sensibiliser les dirigeants dans son espace sur l'influence de l'environnement politique sur la formation et la recherche dans l'espace ;
- le REESAO doit sensibiliser sur la sécurité dans son espace qui est de plus en plus menacé par le terrorisme.

La présentation du conférencier a été suivie d'échanges. L'un des principaux points abordés a été de savoir comment conférer de l'autorité au REESAO.

La conférence inaugurale a laissé place à deux panels.

B- Le panel sur le cadre réglementaire du système Licence-Master-Doctorat :

étude comparée des régimes des études dans l'espace REESAO

Cette deuxième communication dont le modérateur fut le Pr Djedjéro Francisco MELEDJE, a enregistré les interventions de quatre panelistes : Pr Mohammadou MERAWA, Pr Serge Auguste BAYALA, Pr Arsène ZORO BI IRIE, Pr Bhen Sikina TOGUEBAYE, respectivement Conseiller Technique du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la Côte d'Ivoire, Directeur Général du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG), Enseignant-Chercheur à l'Université Nangui ABROGOUA à Abidjan (Côte d'Ivoire) et Recteur de l'Université Amadou Hampaté BA au Sénégal.

Les trois premiers intervenants ont axé leurs interventions sur l'historique du LMD, les notions de formation initiale et de formation continue, les notions de parcours type et de parcours personnalisé, les différents dysfonctionnements du système LMD et la nécessité de parvenir à la normalisation des années académiques.

Aussi, il faudra :

- la structuration des régimes des études ;
- l'harmonisation du système LMD dans l'espace REESAO ;
- la conformité de la pratique aux textes ;
- faciliter les interactions entre les ministères et les administrations universitaires afin de trouver une solution pour les étudiants non retenus pour le Master.

Le dernier intervenant a axé son propos sur le Doctorat qui doit obéir au principe de pertinence et de qualité. Il a précisé que toute école doctorale doit avoir une existence légale et être accréditée par le ministère en charge de l'enseignement et une agence d'assurance qualité.

Tout comme la conférence inaugurale, ce panel a été suivi d'échanges.

C- Le panel sur l'accès à l'enseignement supérieur et gestion des scolarités

La troisième communication a été présentée par Pr Essohanam BATCHANA, Directeur des affaires académiques et de la scolarité de l'Université de Lomé au Togo, Dr Romaric NANEMA (MC), Directeur de affaires académiques, de l'orientation et de l'information de l'Université Joseph KI-ZERBO et Dr Fèté Ernest KOFFI, Directeur de la scolarité centrale de l'Université Nangui ABROGOUA. Dr Oualhassane Idrissa CISSE en fut le modérateur.

Les trois panélistes ont présenté les conditions d'accès des bacheliers dans les universités mentionnées ci-dessus, les différentes procédures d'inscription qui sont pratiquement identiques pour tous les pays de l'espace, et la question de la mobilité des étudiants dans les différentes universités. On note également un effort de digitalisation des pratiques.

Au Burkina Faso et au Togo, tous les bacheliers sont orientés dans les universités publiques. Par contre, en Côte d'Ivoire, les bacheliers non orientés dans les IES publiques le sont dans les IES privées.

Toutes les IES des différents pays connaissent le problème de massification. Par exemple l'Université de Lomé compte 75000 étudiants pour 15000 places assises. Cette massification perturbe les programmes de cours et examens établis.

En outre, ces interventions ont relevé le problème lié à la mobilité des étudiants notamment l'accès au L2 et L3.

D- Le panel sur la continuité pédagogique en contexte de COVID-19

Ce panel a été animé par Dr Kokou AWOKOU, Enseignant-Chercheur à l'Université de Lomé au Togo et Monsieur Louis-Gervais Adomon ANOMA, Chef du Programme Education de l'UNESCO-RCI. Le Pr Koffi Fernand KOUAME en fut le modérateur.

Dr Kokou AWOKOU a partagé l'expérience de l'Université de Lomé dans le cadre de la mise en ligne des cours. Monsieur Louis-Gervais Adomon ANOMA a présenté le rôle qu'a joué l'UNESCO durant la période de la COVID-19.

Dr Kokou AWOKOU a indiqué que le document de stratégie de développement de l'Université de Lomé fait une part importante à l'introduction du numérique dans les activités d'enseignement/apprentissage. Aussi, face à la survenue de la pandémie de la COVID-19 et la fermeture de l'Université de Lomé à la fin du premier trimestre 2020, il a été décidé d'assurer la continuité pédagogique à l'université. Cela s'est traduit d'abord par le dépôt des supports de cours sous forme numérique et par l'utilisation des applications Télégram, WhatsApp ou Zoom pour interagir avec les apprenants. Ensuite, la commission LMD a été chargée de proposer une stratégie visant à assurer la continuité pédagogique en période COVID-19. Enfin, il a été créé un comité technopédagogique en 2020 chargé de la mise en ligne des cours. Ce processus de mise en ligne des cours dans le contexte de la COVID-19 à l'Université de Lomé comme innovation est constitué de moments de tensions et de ruptures dans le processus d'enseignement/apprentissage.

En effet, la mise en ligne des cours a soulevé des problèmes d'ancrage institutionnel du dispositif ; la première source de difficultés a été l'étendue territoriale de la réforme. En fait, chaque institution universitaire voulait jouir de son autonomie et ne voulait pas d'un dispositif national.

Par ailleurs, les tensions à l'intérieur de l'Université de Lomé vont apparaître entre la superposition des nouvelles prérogatives pédagogiques de la commission LMD et les prérogatives habituelles de la Direction des affaires académiques et de la scolarité (DAAS) en matière de gestion des données numériques de l'Université de Lomé.

A la suite du Dr Kokou AWOKOU, Monsieur Louis-Gervais Adomon ANOMA a quant à lui présenté les différentes actions de l'UNESCO pendant la période de la COVID-19. Lorsque, la survenue de la COVID-19 a été constatée, au niveau de l'UNESCO, il a été mis en place en mars 2020, une coalition mondiale qui avait pour but de rassembler tous les partenaires que sont les pays membres, les partenaires multilatéraux, le monde universitaire, le secteur privé, la société civile, les organisations à but non lucratif, les réseaux et associations, etc. Elle avait pour but de faciliter les possibilités d'apprentissage pour tous les enfants, les jeunes, les étudiants durant cette période de perturbation soudaine. Trois éléments essentiels à retenir dans cette action. D'abord, aider les pays à mobiliser les ressources financières, matérielles et surtout les ressources humaines. Ensuite, trouver des solutions équitables pour un accès universel pour les jeunes et les adolescents. Enfin, préparer le retour dans les établissements. Au niveau régional, l'UNESCO a appuyé les communautés régionales en Afrique centrale, en Afrique de l'Ouest de manière à accompagner le secteur éducatif afin de corriger les insuffisances et préparer la réouverture des écoles. Pour accompagner les enseignants, ils ont été formés en technopédagogie notamment en Côte d'Ivoire. Toutes ces actions ont permis de mitiger les effets de la pandémie sur l'éducation. Le Représentant de l'UNESCO a terminé son propos, en indiquant que nous ne pouvons plus nous départir de ce mode d'enseignement qui est l'une des solutions pour pallier la massification des effectifs dans nos universités. Il invite à l'approfondir et à le capitaliser.

E- La conférence sur la mise en œuvre des curricula harmonisés du REESAO

Pr Hamidou TOURE, Enseignant-Chercheur à l'Université Joseph KI-ZERBO du Burkina Faso, a présenté la dernière conférence de la CRPDG 2022. Elle concerne la mise en œuvre des curricula harmonisés du REESAO.

Les offres de formation élaborées dans une démarche nationale, les divergences à l'intérieur d'une même spécialité dans un même pays, favoriser la mobilité des enseignants et des apprenants, renforcer la comparabilité et la lisibilité des qualifications, des compétences acquises, etc. sont autant de raisons qui militent en faveur de l'harmonisation des curricula des sept domaines du REESAO. S'appuyant sur l'harmonisation au niveau des domaines Sciences de la santé et Sciences et technologies, plusieurs acquis de l'harmonisation ont été énumérés. Ce sont : l'élaboration d'un cadre de référence pour l'harmonisation des offres de formation dans tous les domaines, l'élaboration des standards d'harmonisation, l'harmonisation des offres de formation fondée sur un curriculum partiellement uniformisé comportant neuf points : dénomination du diplôme, durée de la formation, conditions d'ouverture, conditions d'admission, finalités et objectifs de chaque formation, programme des enseignements, syllabus, méthodes d'enseignement et procédures d'évaluation. Pr Hamidou TOURE a fait quelques recommandations notamment celle de capitaliser les acquis de l'harmonisation dans les deux domaines Santé et Sciences et Technologies, veiller à mettre en œuvre l'harmonisation en Sciences et Technologies dans l'espace REESAO et celui d'engager résolument l'harmonisation dans tous les autres domaines.

III- Des réunions de la CRPDG

La CRPDG a tenu quatre (4) réunions auxquelles les candidats à l'adhésion au REESAO et les différents partenaires ont pris part.

A- La première réunion de la CRPDG

Cette première réunion s'est articulée autour du bilan moral et financier présenté par Pr COULIBALY Adama, Président par intérim du REESAO et par ailleurs Président de l'Université Peleforo GON COULIBALY de Korhogo. Le bilan moral présente le déroulement des activités, la tenue des réunions du Conseil Exécutif, la collaboration avec les partenaires, les difficultés de fonctionnement et les perspectives.

- déroulement des activités : on note une faible exécution du plan d'action ;
- tenue des réunions du Conseil Exécutif : Depuis 2018 à ce jour, le Conseil Exécutif a tenu dix (10) réunions (cinq en présentiel et cinq en ligne) ;

- collaboration avec les partenaires : le REESAO collabore essentiellement avec l'UEMOA et l'UNESCO-BREDA. L'UEMOA a subventionné la présente CRPDG à hauteur de 2 000 000 FCFA.
- difficultés de fonctionnement : l'insuffisance des ressources financières (cotisations et subventions), la pandémie de la COVID-19, le manque de diligence des IES membres dans la réponse aux sollicitations du Conseil Exécutif, difficultés d'organisation des rencontres liées à la composition du Conseil Exécutif.
- perspectives : faire un état des lieux des documents harmonisés ou à harmoniser, diffuser les documents harmonisés, suivre l'application des documents harmonisés, évaluer et actualiser les plans d'action de quatre (4) commissions spécialisées (LMD, TIC, Documentation, Scolarité), réfléchir sur la collaboration entre le REESAO et l'UEMOA sur les questions d'enseignement supérieur et de recherche.

A la suite du bilan moral qui a été adopté par acclamation, le bilan financier d'octobre 2017 à octobre 2022 a été établi comme suit :

- solde de compte au 1^{er} janvier 2018 : 9 218 544 FCFA ;
- recettes au 31 décembre 2018 : 12 718 544 FCFA ;
- dépenses au 31 décembre 2018 : 6 583 280 FCFA ;

- solde de compte au 1^{er} janvier 2019 : 6 135 264 FCFA ;
- recettes au 31 décembre 2019 : 12 635 264 FCFA ;
- dépenses au 31 décembre 2019 : 4 774 520 FCFA ;

- solde de compte au 1^{er} janvier 2020 : 7 860 744 FCFA ;
- recettes au 31 décembre 2020 : 7 860 744 FCFA ;
- dépenses au 31 décembre 2020 : 131 070 FCFA ;

- solde de compte au 1^{er} janvier 2021 : 7.728.744 FCFA ;
- recettes au 31 décembre 2021 : 8 228 744 FCFA ;
- dépenses au 31 décembre 2021 : 132 000 FCFA ;
- solde de compte au 1^{er} janvier 2022 : 8 096 744 FCFA ;
- recettes au 31 octobre 2022 : 29 596 744 FCFA ;

- dépenses au 31 octobre 2022 : 6 050 700 FCFA ;
- solde de compte au 31 octobre 2022 : 23 546 044 FCFA ;

Le bilan financier a également fait l'objet d'une adoption par acclamation.

B- La deuxième réunion de la CRPDG

La deuxième réunion a été consacrée à l'examen des dossiers de demandes d'adhésion de l'Université Amadou Mahtar MBOW (UAM) à Dakar au Sénégal et l'Université du Sine Saloum El Hadj Ibrahima NIASS (USSEIN) à Dakar au Sénégal.

Après l'exposé des rapports d'instruction des dossiers de demandes d'adhésion par l'instructeur, le Président de l'Université de Man en Côte d'Ivoire, Pr Lacina COULIBALY, la CRPDG a admis les deux universités par acclamation.

S'agissant du deuxième point de l'ordre du jour de la réunion, le Président du REESAO a soumis à la CRPDG quelques lourdeurs de fonctionnement liées à la composition du Conseil Exécutif (articles 11 des statuts et 14 du règlement intérieur) et a requis leurs suggestions.

Dans leurs interventions, les conférenciers pensent que la composition actuelle du Conseil Exécutif est satisfaisante. Ils affirment que le Conseil Exécutif doit regagner en dynamisme et utiliser plus les TIC pour les rencontres.

En définitive, la composition du Conseil Exécutif reste en l'état. Il se tiendra une seule réunion annuelle en présentiel et les autres réunions se tiendront en distanciel.

C- La troisième réunion de la CRPDG

L'Assemblée générale a procédé à la désignation d'un Président et d'un Vice-Président de la CRPDG. Ainsi, le Vice-Président sortant, Président sortant par intérim, Pr Adama COULIBALY, Président de l'Université Peleforo GON COULIBALY, a été désigné par acclamation comme Président de la CRPDG.

Pr Issa MOUMOULA, Président de l'Université Norbert ZONGO à Koudougou au Burkina Faso, a été désigné par acclamation comme Vice-Président de la CRPDG.

Les nouveaux Président et Vice-Président de la CRPDG du REESAO ont remercié les membres et sollicité leur accompagnement afin de permettre au REESAO d'atteindre ses objectifs.

D- La quatrième réunion de la CRPDG

Cette réunion a été consacrée à l'examen du plan d'action du REESAO pour les trois prochaines années (2023-2025). Après avoir fait un aperçu de l'état des lieux de la mise en œuvre des plans d'action élaborés en 2014 à Dakar et relatifs au système LMD, aux TIC, à la Scolarité et aux ressources bibliothécaires, le Conseil exécutif a proposé les actions suivantes :

- 1- faire un état des lieux des documents harmonisés ou à harmoniser ;
- 2- diffuser les documents harmonisés ;
- 3- suivre l'application des documents harmonisés ;
- 4- évaluer et actualiser les plans d'action des quatre (04) commissions spécialisées (LMD, TIC, Documentation et Scolarité) élaborés à Dakar en 2014 et validés à la CRPDG de Niamey en 2015 ;
- 5- réfléchir sur la collaboration entre le REESAO et l'UEMOA sur les questions d'enseignement supérieur et de recherche.

Après échanges, la CRPDG a désigné le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO, Pr Jean François KOBIIANE et le Recteur de l'Université de Parakou, Pr Bertrand Sogbossi BOCCO, à l'effet de proposer une feuille de route pour les mois à venir. Après échange, il a été retenu ce qui suit :

- actualiser les dénominations des commissions spécialisées et leur composition ;
- avoir un plan stratégique qui va définir la vision, la mission, les principes et valeurs et les grands axes de développement de l'institution/défis de pilotage des universités;
- faire un plaidoyer auprès des institutions (UEMOA) pour une consolidation de l'ancrage institutionnel ;
- consolider les relations institutionnelles avec le CAMES ;

- faire de chaque rencontre une occasion de renforcement de capacités de gestion des Recteurs, Présidents et Directeurs Généraux par rapport à nos problèmes de gestion (susciter un intérêt plus accru pour la participation).

La feuille de route est annexée au présent rapport.

La réunion a par ailleurs défini le thème de la prochaine CRPDG qui se tiendra à Dakar au Sénégal à l'Université Amadou Mahtar MBOW (UAM). Le thème est : « **FOAD et hybridation pédagogique** ». La date sera proposée ultérieurement par l'UAM après concertation avec les autorités sénégalaises.

IV- De la cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture est intervenue le vendredi 11 novembre 2022 et a été présidée par le Président du REESAO. Cette cérémonie a été marquée par trois actes.

- Le premier acte a été la lecture du relevé des conclusions de la CRPDG, qui décline ses conclusions majeures et les recommandations faites ci-dessous :

La Conférence des Recteurs, Présidents et Directeurs Généraux (CRPDG) du REESAO réunie à Abidjan du 9 au 11 novembre 2022 sur le thème : « **la normalisation des calendriers académiques dans l'espace REESAO : état des lieux et perspectives de solutions** », a analysé la situation des calendriers académiques dans son espace.

Il en est apparu une superposition des calendriers académiques d'années en années dans toutes les institutions d'enseignement supérieur (IES) renfermant les domaines de formation saturants (SEG, SJPA, SHS-LLA).

Le diagnostic des problèmes à la base de ces perturbations a révélé :

- une insuffisance des infrastructures ;
- une insuffisance criarde des ressources humaines enseignantes (RHE) dans les domaines de saturation ;
- un environnement social, politique et sécuritaire défavorable ;
- des difficultés dans la mise en œuvre du système LMD.

De ce qui précède, la Conférence recommande aux autorités ministérielles en charge du sous-secteur de l'enseignement supérieur de :

- accroître davantage les capacités d'accueil des IES ;
- soutenir la mise en place de plateformes pour mutualiser les RHE dans les domaines de saturation ;
- harmoniser la mise en œuvre du système LMD à travers le réexamen des textes pour prendre en compte les difficultés relevées par les différents acteurs ;
- institutionnaliser la formation en mode hybride ;
- soutenir la prise en charge sociale des étudiants.

Le deuxième acte a été la lecture des motions de remerciements à l'égard des autorités ivoiriennes et de la Commission de l'UEMOA pour leur accompagnement au bon déroulement de la CRPDG.

Le troisième acte a été le discours de clôture de la CRPDG prononcé par son Président, le Pr Adama COULIBALY qui a, d'abord, présenté le bilan des travaux de la CRPDG 2022 qui a consisté à la cérémonie d'ouverture marquée par la présence fort remarquable du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Côte d'Ivoire, en des communications fort enrichissantes et des réunions dont les débats ont été sans complaisance mais teintés de courtoisie.

Le Professeur Adama COULIBALY a ensuite remercié la CRPDG pour la confiance placée en la nouvelle équipe et s'est engagé à travailler à la redynamisation du Réseau dont l'importance et le rôle ne sont plus à démontrer dans le sous-secteur de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest francophone.

Puis, il a réitéré les remerciements de la CRPDG au Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Côte d'Ivoire, à la Commission de l'UEMOA, au CAMES, à l'Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, à tous les

Recteurs, Présidents et Directeurs Généraux des IES membres et invitées et au comité d'organisation et particulièrement à son Président qui a dirigé de mains de maître le comité, ce qui a permis d'atteindre les résultats escomptés.

Il a enfin souhaité bon retour à tous les participants avant de déclarer close la Conférence des Recteurs, Présidents et Directeurs Généraux des institutions d'enseignement supérieur du Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest.

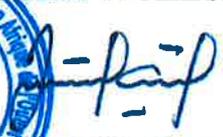
Fait à Abidjan, le 11 novembre 2022

Le rapporteur


Emmanuel SORGHO



Le Président du REESAO


Pr Adama COULIBALY